



Le 12 mars 2015

PROPOSITIONS ADOPTÉES LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
tenue le mercredi 11 mars 2015
à 12 h 30 au local D-415

2. Mobilisation en contexte de négo et d'austérité

c) moyens de pression

PROPOSITION 1 :

- Que l'Assemblée générale mandate ses représentant-e-s au regroupement cégep, à l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (l'ASPPC : alliance FNEEQ-FEC) et aux autres instances de la CSN :
 - à demander de développer dès maintenant un plan d'action et de perturbation prêt à mettre en œuvre dans le cas d'un décret ou d'une loi spéciale;
 - à demander que les parties du Front commun se préparent à entamer une lutte juridique contestant le décret qui pourrait nous imposer nos conditions de travail.

Adoptée

PROPOSITION 2 :

- Que l'Assemblée générale du SEECLG mandate son exécutif syndical afin d'organiser une levée de cours, des activités pédagogiques et des stages, au moment jugé opportun, entre 12h30 et 18h00, (avant le 1^{er} mai), dans le but de permettre la tenue d'un forum ou d'une journée d'étude - sur les impacts des mesures d'austérité sur la vie collégiale – à laquelle toute la communauté collégiale serait invitée à participer;
- Qu'un comité ad hoc soit formé pour appuyer l'exécutif syndical dans l'organisation de cette demi-journée.

Adoptée

PROPOSITION 3 :

- Que les représentants au regroupement cégep du SEECLG fassent les représentations nécessaires à l'Alliance des syndicats des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC : alliance FNEEQ-FEC) afin d'examiner la possibilité de ne pas transmettre les notes finales à la fin de la session d'hiver 2015.

Adoptée

PROPOSITION 4 :

Que l'Assemblée générale du SEECLG, lors de son instance du 1^{er} avril 2015, tienne un vote sur la tenue d'une journée de grève sociale (illégale) le 1^{er} mai 2015.

Le libellé de la proposition pourrait être le suivant :

« Que le SEECLG tienne une journée de grève sociale le 1^{er} mai 2015 si les conditions suivantes sont remplies :

- au moins dix (10) syndicats du regroupement cégep de la FNEEQ ou au moins dix (10) syndicats affiliés au Conseil central des syndicats nationaux des Laurentides (CCSNL) débrayent le 1^{er} mai 2015;
- la CSN appuie le SEECLG afin qu'il puisse défendre adéquatement devant les tribunaux, si cela s'avère nécessaire, le droit de ses membres à faire la grève, qu'il s'agisse d'une grève dans le cadre d'une négociation de conditions de travail ou qu'il s'agisse d'une grève sociale. »

Adoptée

PROPOSITION 5 :

- Que les représentants du SEECLG, avec la FNEEQ, dressent une liste des tâches non-conventionnées pouvant faire l'objet de boycott et que le SEECLG organise ce boycott.

Adoptée

PROPOSITION 6 :

- Que l'Assemblée générale du SEECLG demande l'opinion de la direction du Collège concernant le dépôt patronal ainsi que la marge de manœuvre concrète qu'elle souhaite obtenir dans la convention collective des profs.

Adoptée